

COMMUNIQUE DE PRESSE

Solferino Associés

262 boulevard Saint Germain
75007 Paris

T 01 40 62 72 72

www.solferinoassocies.com

Date 9 décembre 2015

Objet Le cabinet Solferino Associés conseille Medasys et Noemalife dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

Medasys lance une augmentation de capital avec maintien du DPS

Medasys, société spécialisée dans les logiciels médicaux et cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris, a annoncé le 4 décembre 2015 que ses actionnaires réunis en Assemblée Générale avaient voté à l'unanimité en faveur d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 5 millions d'euros.

Noemalife, actionnaire principal de Medasys détenant 45,01% de son capital, a pris un certain nombre d'engagements qui aboutissent à garantir l'opération à hauteur de 100% et qui sont susceptibles de générer une relation importante de Noemalife. De ce fait, Noemalife a sollicité et obtenu du Collège de l'AMF, dans une décision en date du 24 novembre 2015, une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique.

Cette augmentation de capital a notamment pour objectif de rééquilibrer la situation financière de Medasys et de lui permettre de financer sa croissance à l'international, notamment dans les pays d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient ainsi que dans les pays d'Amérique Latine par le biais du partenariat avec Noemalife.

Medasys et son actionnaire Noemalife étaient conseillés par le cabinet **Solferino Associés** (Fouad Bellaaroussi, Bernard-Olivier Becker et Marie Frisch).

Contact Solferino Associés :

Fouad Bellaaroussi

T 01 40 62 72 72

E fmb@solferinoassocies.com
